



L'ambassadrice de la RDC en France posant avec Emmanuel Macron

DIPLOMATIE

L'ambassadeur de la RDC
à Paris rappelé pour
consultations à Kinshasa

Un dossier disciplinaire serait ouvert à l'encontre de l'ambassadeur Isabel Ruth Matchik Tshombe à la suite du conflit qui l'opposerait au vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula. La concernée est rappelée à Kinshasa le 15 janvier pour être entendue sur un présumé détournement des fonds au sein de cette représentation diplomatique.

Page 3

ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

La FBCP plaide
le cas des détenus
et prisonniers
préventifs

Test d'enrôlement des électeurs avec le président Denis Kadima/DR

Le président de la Commission électorale nationale indépendante, Denis Kadima, a reçu le 29 décembre 2022 dans son bureau de travail une délégation de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP).

Parmi les sujets abordés, celui de l'enrôlement des détenus et prisonniers préventifs estimés à soixante mille personnes sur tout le territoire national, sans oublier ceux hospitalisés en dehors des prisons.

Page 3

RDC

L'UE exhorte le Rwanda
à cesser de soutenir le M23

La traque des rebelles du M23 se poursuit à l'Est

L'Union européenne (UE) a, dans un récent communiqué, demandé au Rwanda de «cesser de soutenir» les rebelles du M23 qui se sont emparés de plusieurs localités de la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du

Congo (RDC). Le Rwanda est appelé à utiliser tous les moyens pour faire pression sur le M23 afin qu'il se conforme aux décisions prises par les Etats de l'Afrique centrale lors du mini-sommet de Luanda, le 23 novembre 2022.

Page 4

KASAÏ ORIENTAL

Des projets d'intérêt
communautaire fleurissent
à Kabeya Kamwanga

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a effectué le 2 janvier le déplacement de Kabeya Kamwanga, à 45 km de Mbuji-Mayi, pour inspecter plusieurs projets d'intérêt communautaire lancés dans le cadre du Programme de développement à la base. Il a également été édifié sur le projet d'adduction d'eau initié par la présidente de la fondation Mutota, financé par le Fonds de promotion de l'industrie.

Page 2

ÉDITORIAL

Ils sont éternels

Comme s'égrainent les boules du chapelet entre les doigts, les musiciens du mythique orchestre les Bantous de la capitale quittent la terre des hommes les uns après les autres. Le dernier en date est Siméon Malonga dit « Ricky », l'un des grands drummers du groupe, décédé le 1er mai à Brazzaville à l'âge de 80 ans.

Fondés le 15 août 1959, les Bantous de la capitale ont marqué l'histoire du Congo post indépendance. Feus Edouard Ganga dit « Edo », Jean-Serge Essou « Trois S », Lambert Kabako, Célestin Kouka « Celio », Nino Malapet, Daniel Loubelo « de la Une »..., ils ont composé des chansons anthologiques dont les thématiques demeurent encore actuelles. Mais qui va combler ce vide immense ?

Au moment où la rumba vient d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco, la disparition de cette génération d'artistes-musiciens uniques constitue une perte énorme dans ce style de musique mémorable dont le maintien au tableau mondial demeure un impératif.

L'art est éternel et les artistes sont des génies, dit une maxime qui convient bien aux célébrités des Bantous de la capitale telles que feus Franck Nkodia, l'un des meilleurs à la trompette; Mère Angèle, l'une des grandes danseuses du groupe; Jean Elenga « Elyngton », bassiste hors pair; Alphonse Taloulou alias « Alphonso », grand guitariste; Gerry-Gérard Biyela, Mpassi Mermans, etc.

Les mélomanes gardent de bons souvenirs des temps de gloire des Bantous de la capitale. Les chroniqueurs musicaux leur ont dédié des ouvrages entiers. La République leur a décerné des diplômes de mérite et d'honneur. Quel patrimoine !

Le Courier de Kinshasa

KASAÏ ORIENTAL

Des projets d'intérêt communautaire fleurissent à Kabeya Kamwanga

Poursuivant son séjour de travail dans le Kasai oriental, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a fait le déplacement de Kabeya Kamwanga, à 45 km de Mbuji-Mayi, pour inspecter plusieurs projets d'intérêt communautaire lancés dans le cadre du Programme de développement à la base.

La première étape du déplacement du chef de l'Etat a concerné le Centre communautaire de Kabeya Kamwanga - Etienne-Tshisekedi. Cette structure est le prototype d'infrastructures prévues dans le cadre du Programme de développement des 145 territoires afin de réduire les inégalités entre les milieux ruraux et urbains. Avec des salles de classe bien équipées en banc et matériel informatique, ce complexe offre tout le confort pour favoriser une formation d'élite, de jour comme de nuit.

C'est dans une effervescence naturelle que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a coupé le ruban symbolique de ce centre-pilote. Il a fait le tour de cette école qui symbolise le développement à la base. Les élèves de Kabeya Kamwanga bénéficieront, en plus des salles de classe modernes, d'un point d'adduction d'eau potable, d'un centre récréatif, d'un centre hospitalier moderne et d'une

centrale photovoltaïque pour l'énergie. Pour le président de la République, ce genre de centre doit être reproduit dans les autres territoires du pays.

Améliorer la desserte en eau potable

L'autre symbole de développement à la base qui a forcé l'admiration du chef de l'Etat est le projet d'adduction d'eau initié par Clotilde Kapinga Mulumba, présidente de la Fondation Mutota, financé par le Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Six sources naturelles d'eau potable ont été aménagées à 4 km de la cité et produisent 200 000 mètres cubes d'eau par heure, quantité suffisante pour alimenter toute la cité de kabeya kamwanga. Le projet est actuellement dans sa phase finale.

Les centres de captage et de pompage déjà opérationnels sont reliés au grand château d'eau de la cité de kabeya kamwanga. Il ne reste plus qu'un renfort en énergie pour tirer l'eau jusqu'à la

cité. Des bornes fontaines, une trentaine, sont disséminées dans la cité pour livrer de l'eau potable à la population. Il ya lieu de citer, entre autres projets dans ce territoire, celui de l'Agence nationale d'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain. Celle-ci est à la phase d'attribution de marché pour la production de l'énergie photovoltaïque en vue de l'électrification des milieux ruraux à Mupompa où également le Service national y a construit deux écoles modernes. Toujours dans le cadre des projets présidentiels, celui de renforcement des infrastructures socioéconomiques de base du ministère du Développement rural a doté la cité de Kena Nkuna d'un marché moderne. Il faut citer également les travaux de la transformation de la résidence de feu Etienne Tshisekedi wa Mulumba en un lieu touristique et historique, travaux réalisés par la maison civile du chef de l'Etat.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRÉTARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION-FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila	Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Emilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
--	--	--	--

DIPLOMATIE

L'ambassadeur de la RDC à Paris rappelée pour consultations à Kinshasa

Un dossier disciplinaire serait ouvert à l'encontre de l'ambassadeur Isabel Ruth Matchik Tshombe suite au conflit qui l'opposerait au vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula.

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) en France est rappelée à Kinshasa le 15 janvier pour être entendue sur un présumé détournement des fonds au sein de cette représentation diplomatique. Selon un document du ministère des Affaires étrangères publié sur les réseaux sociaux, plusieurs milliers de dollars américains se seraient volatilisés de l'ambassade de la RDC à Paris. A cet effet, le ministre voudrait que l'ambassadeur Tshombe puisse répondre, promettant déjà l'ouverture d'un dossier disciplinaire contre elle. Ce document partagé n'est pas un communiqué du ministère mais plutôt un document « interne ». Mais selon certaines sources, Isabel Tshombe a pris ses fonctions à Paris le 29 décembre 2021 alors que les détournements des fonds concernent les exercices 2020 et 2021. « Comment donc, quelqu'un qui a pris ses fonctions fin 2021, presque aux derniers jours de l'année, peut-il répondre de la gestion de 2020 et 2021 ? », se demande-t-on. Cette opinion veut également savoir si les autres ambas-

sades dont les chefs de postes diplomatiques ont été nommés en même temps qu'Isabel Tshombe ont également été audités et auditionnés comme celle de Paris. « Si oui, pourquoi les conclusions de ces missions ne sont pas étalées dans les réseaux sociaux et la presse? Si non, pourquoi l'avoir fait seulement à Paris ? », s'interrogent des sources qui s'intéressent à ce dossier.

Des documents internes mis sur la place publique

Des sources qui semblent suivre ce dossier s'attendent à voir si la publication des documents internes, notamment ceux concernant les relations entre le ministre et l'ambassadeur en poste à Paris, est le modus operandi au ministère des Affaires étrangères. Sinon, elles veulent voir le vice-premier ministre initier une enquête interne en vue d'identifier ses collaborateurs qui étalent ces documents sur la place publique afin de les sanctionner. Pour ces sources, ce qui est vrai est que les représentants de la RDC à l'extérieur doivent être mis dans de



Présentation des copies figurées des lettres de créance d'Isabel Tshombe au ministre des Affaires étrangères français

bonnes conditions de travail et de vie.

De l'ambassadeur de la RDC à Paris, l'opinion retient néanmoins que pendant plus de vingt ans, elle a mis le pays sur orbite de la Francophonie en

image, en contenu et en poids. Dans un tweet, l'ambassadeur Tshombe écrit : « Sereine, rigoureuse et "droite dans mes bottes", je le reste. Dommage pour cette note mouillée d'acide et réputée officielle

muée en un secret de polichinelle sur la toile! Est-ce fortuit ? Savoir dire non à une forfaiture a un prix et je le paie. Rendez-vous à Kin, il n'y aura pas d'honneur perdu! »

Lucien Dianzenza

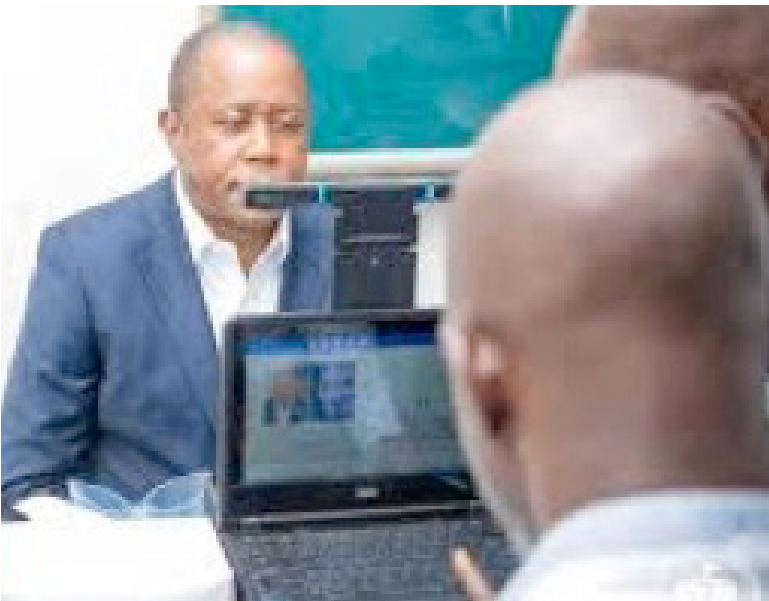
ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

La FBCP plaide le cas des détenus et prisonniers préventifs

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Denis Kadima, a reçu le 29 décembre 2022 dans son bureau de travail une délégation de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) conduite par son président et coordinateur du collectif des ONG des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), Emmanuel Adu Cole. Parmi les sujets abordés, celui de l'enrôlement des détenus et prisonniers préventifs.

Au cours de l'entretien, le président Emmanuel Adu Cole, accompagné de Me Charlene Yangazo, avocate de la FBCP et coordinatrice de l'ONG Outre Neuve, a conseillé au président de la centrale électorale d'être un « Moïse » pour le peuple congolais qui s'est lassé des élections chaotiques ayant causé beaucoup de pertes en vies humaines. Cette délégation a profité de cette rencontre pour poser le problème d'enrôlement des prisonniers et détenus préventifs. « Nous avons abordé également la question d'enrôlement des prisonniers et détenus préventifs qui sont estimés à 60 000 personnes sur tout le territoire congolais, sans oublier ceux hospitalisés en dehors des prisons », a expliqué le président de la FBCP.

Parmi les questions abordées lors de cet entretien, il y a eu celle liée aux accusations sur le favoritisme dont bénéficieraient



Test d'enrôlement des électeurs avec le président Denis Kadima/DR

des provinces favorables à l'actuel chef de l'Etat. « Il nous a éclairés, en notant que toutes les provinces sont traitées de la même manière », a souligné Emmanuel Cole, ajoutant que le président de la Céni a également rassuré la délégation de la FBCP

sur les accusations liées à la tentative d'exclusion de certains leaders politiques du processus électoral. « Nous avons abordé la question liée à la tentative d'exclusion de certains leaders politiques par la Céni en raison de leurs origines. C'est le cas du

président de l'Ensemble pour la République, un regroupement politique de l'opposition, etc. Le président de la Céni nous a indiqué que si l'article 10 de la Constitution du 18 février 2006 est respecté, beaucoup de leaders politiques seraient en prison », a expliqué le président de la FBCP. Concernant la problématique de l'enrôlement des jeunes, Denis Kadima a dit à cette délégation que ceux âgés actuellement de 16 ans seront pris en compte.

Respectueux de la Constitution

Le président de la Céni a fait part de la détermination de cette institution à organiser les élections présidentielle et législatives provinciales et nationales dans le délai constitutionnel. « Il nous a rassurés qu'il est respectueux de la Constitution », a souligné Emmanuel Cole.

Remerciant cette délégation pour cette visite, le président

de la Céni s'est dit disposé à travailler avec « tout le monde ». Balayant les accusations faisant de lui un pro-Tshisekedi, Denis Kadima a informé la délégation de la FBCP qu'il a connu le président Tshisekedi et son challenger des élections de 2018, Martin Fayulu, le même jour. « On m'accuse d'être pro-Tshisekedi. Mais c'est faux. J'ai connu le président Félix-Antoine Tshisekedi et le président Martin Fayulu le même jour », a affirmé le président de la Céni.

S'agissant de la qualité de la carte d'électeur, le président de la centrale électorale a indiqué que celle-ci est en noir et blanc. L'Office national d'identification de la population, avec lequel la Céni est en partenariat, aura la facilité, avec cette base des données, de délivrer la carte d'identité congolaise en couleur les prochains mois.

Lucien Dianzenza

RDC

L'UE exhorte le Rwanda à cesser de soutenir le M23

L'Union européenne (UE) a demandé au Rwanda de «cesser de soutenir» les rebelles du M23 qui se sont emparés de plusieurs localités de la province du Nord-Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans un communiqué, le chef de la diplomatie de l'UE, Joseph Borrell, demande «vivement le Rwanda de cesser de soutenir le M23 et d'utiliser tous les moyens pour faire pression sur le M23 afin qu'il se conforme aux décisions prises par les EAC [Etats de l'Afrique centrale] et lors du mini-sommet à Luanda, le 23 novembre 2022 Des propos tenus en réaction à la publication d'un rapport d'experts de l'Organisation des Nations unies sur la République démocratique du Congo (RDC). Les experts déclarent avoir collecté des «preuves substantielles» démontrant « *l'intervention directe des forces de défense rwandaises sur le territoire de la RDC* » entre novembre 2021 et octobre 2022.

Il s'agit d'opérations militaires lancées par l'armée rwandaise pour «renforcer le M23» et «contre les FDLR (Forces dé-

mocratiques de libération du Rwanda)», un groupe armé majoritairement hutu, fondé par d'anciens responsables du génocide des Tutsi en 1994 au Rwanda, indique le rapport. Kigali est accusé par Kinshasa, mais aussi par les États-Unis, la France, la Belgique et l'Espagne de soutenir militairement le M23. Ce que dément systématiquement Kigali

a aussi appelé la RDC à «stopper et empêcher toute coopération entre les FARDC (armée congolaise) et les groupes armés, notamment les FDLR *« La RDC a indiqué que la publication de ce rapport mettait «fin aux mensonges et manipulations» de Kigali, «abusant de la bonne foi de l'opinion internationale».*

Notant «la gravité des faits dé-

de tirer toutes les conséquences qui s'imposent, notamment en sanctionnant le Rwanda pour son agression ». Le Rwanda, de son côté, a accusé Kinshasa d'instrumentaliser le conflit à des fins électorales. La présidentielle couplée aux législatives est prévue le 20 décembre 2023. Le M23 est une ancienne rébellion défaite en 2013 mais qui a repris les armes en fin 2021, accusant Kinshasa de non respect des accords de paix. Ses larges offensives depuis le mois de mars de l'an dernier ont poussé plus de 500 000 personnes au déplacement, selon le bureau de coordination des affaires humaines des Nations unies.

Le M23 a pris le contrôle de plusieurs localités à plusieurs kilomètres de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, frontalière avec le Rwanda.

Noël Ndong

« La RDC a indiqué que la publication de ce rapport mettait «fin aux mensonges et manipulations» de Kigali, «abusant de la bonne foi de l'opinion internationale». « l'intervention directe des forces de défense rwandaises sur le territoire de la RDC ». «afin de tirer toutes les conséquences qui s'imposent, notamment en sanctionnant le Rwanda pour son agression »

qui accuse, pour sa part, l'armée congolaise de collusion avec les FDLR. Dans sa déclaration, l'UE

noncés», la RDC a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à examiner ce rapport «*afin*

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

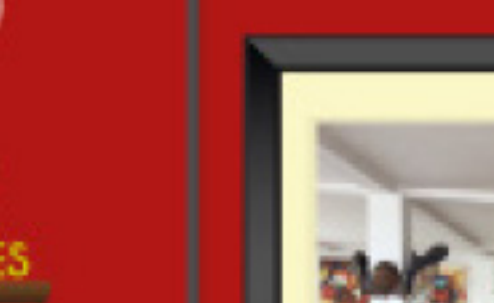
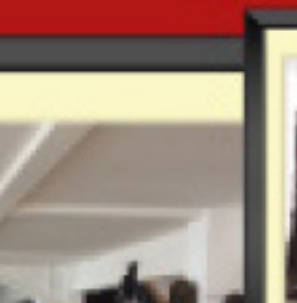
SCULPTURES
PEINTURES

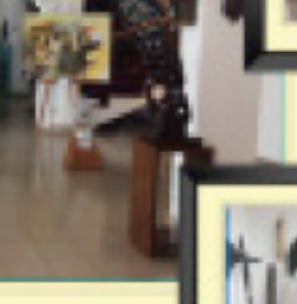
CÉRAMIQUES
MUSIQUE



Musée
du Bassin du **Congo**

galerie CONGO

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

BURKINA FASO

L'ambassadeur de France sommé de quitter le pays

Après la coordinatrice de l'Organisation des Nations unies et deux Français soupçonnés d'espionnage, c'est l'ambassadeur français qui n'est plus vu d'un bon oeil à Ouagadougou. Les autorités de la transition ont demandé, le 2 janvier, à la France de rappeler son ambassadeur accrédité au Burkina Faso, Luc Hallade.

Selon plusieurs sources, les autorités de transition ne veulent plus de Luc Hallade comme ambassadeur de France. « Nous avons demandé son remplacement », a confié une source gouvernementale. Par ailleurs, une autre source française de «Jeune Afrique» a indiqué que la ministre burkinabé des Affaires étrangères, Olivia Rouamba, a adressé un courrier officiel au Quai d'Orsay fin décembre pour demander de « changer d'interlocuteur ». Le porte-parole du gouvernement burkinabè, Jean-Emmanuel Ouedraogo, a confirmé à «Associated Press» que l'ambassadeur Luc Hallade, en poste depuis fin 2019, avait été prié de partir, mais n'a fourni aucun autre détail.

L'ambassade de France a refusé tout commentaire. La diplomatie française impose que la fonction d'ambassadeur ne dure que trois à quatre ans, de sorte que Luc Hallade soit quoi qu'il arrive contraint de quitter le pays d'ici à septembre 2023. Si les autorités burkinabès ne détaillent pas les raisons qui ont motivé leur requête, plusieurs sources soutiennent qu'elles sont en partie liées à une lettre envoyée par Luc Hallade aux ressortissants français de Koudougou, le 12 décembre 2022, rapporte «Le Monde». Dans ce courrier ayant fuité sur la toile, l'ambassadeur invitait « avec insistance » ses compatriotes habitant cette ville, située à 100 kilomètres à l'Ouest de Ouagadougou, à se

« relocaliser » dans la capitale ou à Bobo Dioulasso, dans le Sud-Ouest du pays. Koudougou, troisième ville la plus peuplée du pays, « est passée en zone rouge » et donc « formellement déconseillée aux Français par le Quai d'Orsay », précisait Luc Hallade, avant de souligner que « rester à Koudougou représentait un risque important ». Au Burkina Faso, le sentiment antifrçais s'est accru dans l'ancienne colonie depuis que le capitaine Ibrahim Traoré a pris le pouvoir en septembre 2022. L'expulsion du diplomate Français Hallade intervient une semaine après que la coordinatrice résidente des Nations unies au Burkina Faso, Barbara Manzi, a été déclarée persona non grata, le

23 décembre 2022. Elle a été sommée de quitter immédiatement le pays. La diplomatie burkinabé a reproché à Barbara Manzi « certaines décisions prises sans consulter sa direction et une ingérence dans la vie politique du pays ». Selon une source diplomatique citée par l'AFP, Il est aussi reproché à Barbara Manzi une « tentative d'influence négative » et de « s'immiscer dans les affaires politiques du Burkina ». En plus du fait qu'elle aurait récemment « demandé et obtenu le retrait du personnel non essentiel du Système des Nations unies du Burkina », ajoute la même source, une « longue liste de récriminations a conduit la diplomatie burkinabé à prendre ses

responsabilités ». Cette expulsion de la diplomate onusienne intervient deux jours après celle de deux ressortissants français qui travaillaient pour une société burkinabè. Ils étaient soupçonnés par les autorités locales d'être des espions en raison de leurs intérêts affichés sur des questions liées à la défense et à la sécurité du pays, ont rapporté des médias locaux. Le Burkina Faso est dirigé depuis fin septembre par le capitaine Ibrahim Traoré, auteur d'un coup d'État militaire, le deuxième du genre dans l'année, alors que le pays fait face depuis 2015 à une amplification des menaces sécuritaires avec la multiplication des attaques terroristes. *Yvette Reine Nzaba*

COVID-19

L'OMS presse Pékin à partager ses données en temps réel

En pleine explosion des contaminations après l'assouplissement des restrictions, l'agence sanitaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) presse Pékin de faire preuve de davantage de transparence.

A Pékin, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les responsables chinois ont évoqué l'explosion du nombre des cas de contamination par la covid-19 dans le pays. L'agence des Nations unies a appelé au partage des données en temps réel afin que les autres pays puissent réagir efficacement. « Une réunion de haut niveau a eu lieu le 30 décembre entre l'OMS et la Chine au sujet de la recrudescence actuelle des cas de covid-19, afin d'obtenir de plus amples informations sur la situation et d'offrir l'expertise et le soutien de l'OMS », a annoncé l'agence sanitaire des Nations unies dans un communiqué. « L'OMS a de nouveau demandé le partage régulier de données spécifiques et en temps réel sur la situation épidémiologique, notamment davantage de données sur le séquençage génétique et sur l'impact de la maladie, y compris les hospitalisations, les admissions dans les unités de soins intensifs et les décès », toujours selon le communiqué. L'OMS a aussi réclamé des données sur les vaccinations effectuées et le statut vaccinal, en particulier chez les personnes vulnérables et les plus de 60 ans. « L'OMS a réitéré l'importance de la vaccination et des rappels pour protéger les personnes à plus

haut risque contre les formes graves de la maladie et les décès », a déclaré l'organisation internationale, qui a appelé la Chine à renforcer le séquençage viral, le traitement clinique des patients et l'évaluation de l'impact. Elle s'est déclarée prête à fournir un soutien dans ces domaines ainsi que sur la communication des risques liés à la vaccination afin de dissiper les réticences. L'augmentation du nombre des contaminations en Chine a suscité des inquiétudes dans le monde entier et des questions sur la communication des données, les chiffres officiels sur les cas et les décès étant peu élevés alors que certains hôpitaux et certaines morgues sont débordés. Des contrôles aux aéroports, des masques obligatoires dans les avions..., la flambée épidémique qui frappe la Chine a suscité un véritable «sursaut» de la part de nombreux gouvernements du monde qui n'ont pas hésité à dégainer un arsenal de mesures de restriction. C'est notamment le cas en France : des tests de dépistage aux abords des aéroports, le port obligatoire du masque pour les voyageurs chinois qui viennent dans l'Hexagone..., pour faire face à un éventuel variant - potentiellement plus contagieux - venu de Chine.

Noël Ndong

COOPÉRATION

L'Afrique du Sud prend la tête des BRICS

L'Afrique du Sud a pris, le 1er janvier, la présidence tournante des Brics, au terme d'un mandat de la Chine.

« L'Afrique du Sud accorde une grande valeur à son appartenance aux Brics et envisage de soutenir le travail efficace de ce groupe de pays influents dans le monde pendant sa présidence, qui durera jusqu'à la fin de 2023 », a assuré le porte-parole du ministère sud-africain des Affaires étrangères, Clayson Monyela. Selon ce responsable, Pretoria juge que les priorités de sa présidence sont de consolider la coopération économique, politique, sociale et culturelle des pays membres des Brics. La même source a annoncé que l'Afrique du Sud abritera le sommet des dirigeants des Brics en août prochain. De son côté, la cheffe de la diplomatie sud-africaine, Naledi Pandor, a fait savoir que son pays comptait conduire stratégiquement les Brics en étroite collaboration avec les autres Etats membres, en fixant avec eux l'agenda et les priorités de travail. « Des réunions au sommet des Brics sont prévues, ainsi qu'au niveau ministériel et de nombreux autres événements », a annoncé la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, avant d'ajouter que « tout le travail sera mené sur

la base d'un consensus ». Alors que l'Afrique du Sud reste, en termes démographiques et économiques, le plus petit membre des Brics, le pays espère avant tout pouvoir profiter de cette présidence tournante pour redonner du dynamisme à sa croissance et renforcer ses liens avec ses partenaires commerciaux de poids et, en premier lieu, le plus stratégique, à savoir la Chine. Des pays comme l'Algérie, l'Argentine et l'Iran ont déjà déposé leur candidature, tandis que d'autres comme l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Égypte ont annoncé leur intérêt. L'acronyme Brics désigne le rapprochement de quatre pays aux vastes territoires : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, auxquels s'est intégré l'Afrique du Sud en 2011. Depuis, le groupe des Brics a pris la forme d'une conférence diplomatique à part entière, donnant lieu à un sommet par an, se déroulant à tour de rôle dans chacun des cinq États. Le but de ces sommets est d'affirmer la place majeure de ces pays sur la scène internationale et de mettre en scène leur poids économique et politique, en particulier au regard d'autres États ou groupes d'États comme les États-Unis ou l'Union européenne.

Yvette Reine Nzaba

CLUB 2002 PUR

Le secrétaire général s’entretient avec la fédération France-Europe

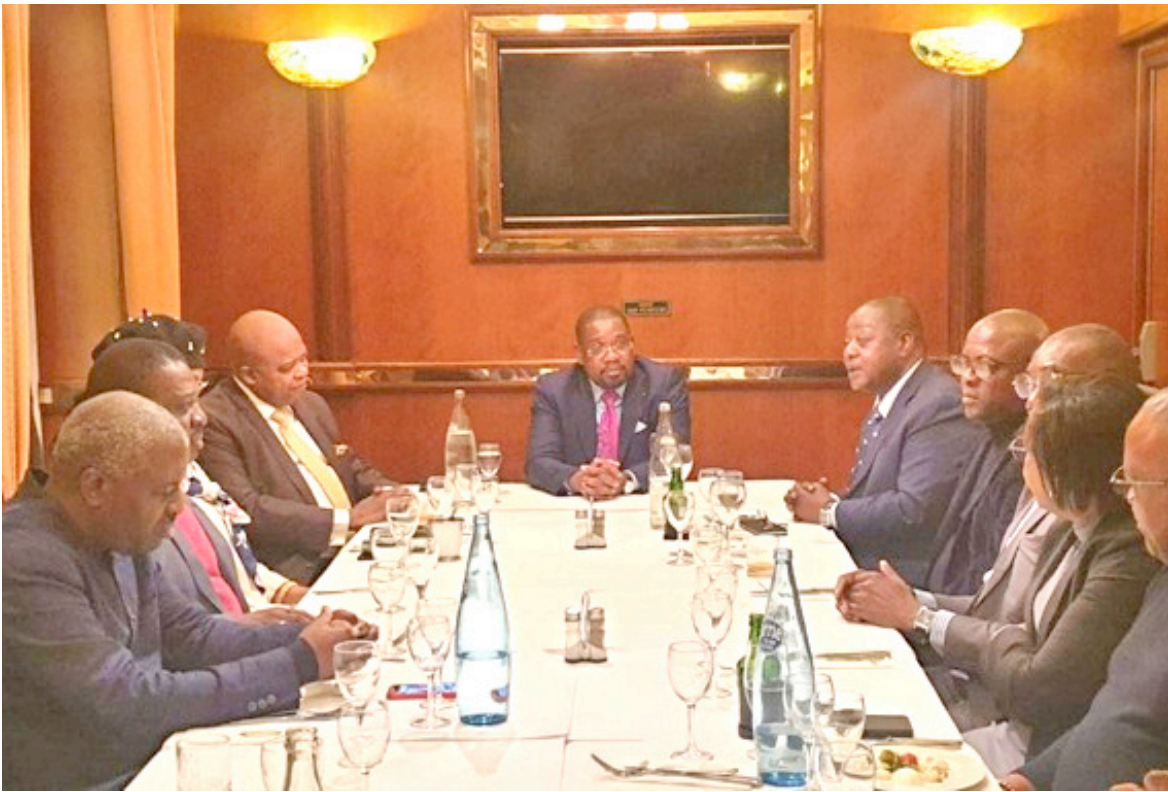
À la faveur de sa mission en France, Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du Club 2002-Parti pour l’unité et la République (PUR), a retrouvé ses anciens militants de la diaspora.

Le 2 janvier, à Paris, Juste Désiré Mondélé, actuel ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, avait inséré dans son planning une causerie-débat avec ses anciens «camarades du parti».

En présence d’une délégation du Parti congolais du travail conduite par Anatole Guy Elenga, président de la Fédération Europe, la rencontre a permis d’échanger sur des points de vue constructifs entre membres de la majorité présidentielle.

« Un moment d’échanges, de retrouvailles et d’expression de la solidarité patriotique au-delà de toute coloration politique », s’est réjoui le secrétaire général, rappelant au passage que c’est de Paris que le révérend pasteur Wilfrid Guy César Nguesso avait fondé le Club 2002-PUR.

Il a réitéré à cette occa-



Les retrouvailles entre membres du Club 2002-PUR Fédération Europe autour du secrétaire général, Juste Désiré Mondélé/Vanessa NG

sion sa considération de la diaspora de France comme étant un laboratoire d’idées, « une industrie d’intelligences » pour ce que le chef de l’État, Denis Sassou N’Guesso, préconise quant à la contribution et l’implication au développement des Congolais de l’étranger.

Plusieurs expériences ont été menées jusqu’alors de manière individuelle. Que ce soit pour les soutiens financiers apportés aux familles via les agences de transfert de fonds ou les initiatives de création d’entreprises, « *l’heure est à la conduite d’une réflexion pour savoir comment capitaliser l’apport de l’expertise de la diaspora* ».

Juste Désiré Mondélé a pris pour exemple l’instauration très prochaine de la couverture maladie universelle au Congo ou, dans le cadre de l’écologie, la pose de panneaux photovoltaïques. « *L’expertise de celles et ceux, au sein de la diaspora, qui ont l’expertise dans ces domaines s’impose ; organisons-nous pour mieux transférer les fonds nous-mêmes* », a-t-il précisé.

Marie Alfred Ngoma

L’Espagne démantèle un vaste trafic de déchets vers l’Afrique de l’ouest

Les autorités espagnoles ont annoncé mardi le démantèlement d’une organisation qui a envoyé, depuis les îles Canaries, plus de 5.000 tonnes de déchets électroniques dangereux à plusieurs pays africains, dont le Sénégal, le Nigeria, la Mauritanie et le Ghana.

Les douanes et la Garde civile espagnoles ont démantelé une «organisation criminelle qui, durant les deux dernières années, avait réussi à envoyer depuis l’île espagnole de la Grande Canarie vers l’Afrique plus de 5.000 tonnes de déchets dangereux d’appareils électroniques, obtenant un bénéfice économique de plus d’un million et demi d’euros», a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué. Ces déchets contiennent des substances et des gaz qui abîment la couche d’ozone et contribuent au réchauffement climatique, ajoute le communiqué. Ils étaient envoyés par bateaux, principalement en Mauritanie, au Nigeria, au Ghana et au Sénégal.

Les autorités ont arrêté 43 personnes pour des délits présumés contre l’environnement, faux et usage de faux, et appartenance à une organisation criminelle. Cette dernière retirait les déchets de la filière légale à l’aide d’une supposée entreprise de gestion qui falsifiait des documents sur la provenance et la gestion, ont détaillé les autorités. Ces déchets étaient ensuite présentés comme des articles d’occasion pour être envoyés à ces pays africains. Or ces rebuts, qui contiennent notamment du mercure, du plomb, du cadmium, de l’arsenic et du phosphore, doivent être remis à des entreprises autorisées pour leur décontamination.

AFP

LIBYE

Le PM se dit prêt à organiser des élections en 2023

Le Premier ministre libyen, Abdel Hamid Dbeibah, a déclaré lundi que son gouvernement était prêt à organiser des élections générales en 2023.

«Le gouvernement d’union nationale et la Commission électorale nationale sont tout à fait prêts à organiser des élections nationales en Libye», a indiqué M. Dbeibah lors d’une réunion de son cabinet. «L’année 2023 sera l’année des élections, l’année de la réunification des institutions civiles, des secteurs et des organisations, l’année du soutien à toutes les personnalités nationales qui demandent et aspirent à organiser des élections réussies», a affirmé M. Dbeibah.

La Libye n’a pas organisé les élections générales qui étaient prévues en décembre 2021 en raison de désaccords entre partis politiques sur les lois électorales.

Le Premier ministre a également souligné que les priorités de son gouvernement comprenaient le développement de la Libye et la prévention de la guerre et des affrontements armés. La Libye est politiquement divisée entre un gouvernement nommé par la Chambre des représentants (le Parlement libyen) et un gouvernement d’union nationale basé à Tripoli, qui n’accepte de céder le pouvoir qu’à un gouvernement élu.Abdoulaye Bathily, représentant spécial du secrétaire général de l’ONU pour la Libye, a exprimé samedi l’espoir de voir des élections se tenir dans le pays en 2023.

Xinhua

GABON

Une rencontre en vue entre l’opposition et la majorité sur la transparence électorale en 2023

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a annoncé accepter une rencontre politique entre l’opposition et la majorité pour traiter des questions relatives à la transparence électorale lors des élections générales (présidentielles, législatives, locales et sénatoriales) de 2023.Le président gabonais a fait cette annonce dans son discours des vœux 2023 à son peuple.

«J’ai entendu l’appel de mes compatriotes, notamment des acteurs politiques de la majorité et de l’opposition, demandant l’organisation d’une rencontre pour définir ensemble les bases de la préparation des scrutins au lendemain apaisé», a notamment déclaré le président gabonais.

«En tant que garant de la stabilité de notre pays, je peux vous assurer que cette rencontre aura lieu dans les meilleurs délais», a-t-il précisé.

La date du scrutin présidentiel n’est pas encore connue. Le président gabonais n’est pas encore candidat à sa propre succession.

Xinhua

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Anatole Collinet Makosso encourage la reprise du travail

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a poursuivi le 3 janvier sa série de descentes dans les administrations publiques, notamment aux ministères des Affaires étrangères, de l'Enseignement technique et professionnel, de l'Enseignement général et de l'Enseignement supérieur. Le but étant de s'assurer si les récentes orientations du président de la République relatives à l'assiduité au travail sont respectées par les ministres.

Comme lors du premier jour, le chef du gouvernement a été surpris de la présence, malgré la pluie qui s'est abattue dans les premières heures de la matinée, de Jean Claude Gakosso, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, Jean Luc Mouthou et Delphine Emmanuel ainsi que de certains de leurs collaborateurs. « Nous sommes heureux de constater que malgré la pluie, nombreux sont ces Congolais qui ont bravé les intempéries et qui, aux côtés de leur ministre, sont présents dans leur bureau. C'est l'occasion pour nous de saluer leurs efforts et de les amener à exhorter ceux qui traînent encore le pas, qui tardent ou qui sont encore lourds à se mouvoir, pour qu'ils comprennent que la pluie n'est pas une excuse ...Avec un peu de volonté, on peut faire le miracle qu'ont fait les autres », a encouragé Anatole Collinet Makosso.

N'excluant pas la poursuite de ces visites surprises, le Premier ministre aimerait voir les Congolais à leur poste. Car, il veut faire véhiculer les différents messages du chef de l'Etat et les partager avec l'ensemble des Congolais au travers de ses différents passages dans les administrations publiques. Il était respectivement passé aux ministères en charge de la Fonction publique, des Petites et moyennes entreprises, Urbanisme et Habitat, à la Santé, Environnement et à la Réforme de l'Etat avant de réunir les cadres de la Primature. Au cours de sa communication, le Premier ministre a rappelé les propos du président de la République sur «la valorisation du travail dans tous les sec-



Anatole Collinet Makosso reçu par Jean-Claude GakossoDR

teurs de la vie nationale afin d'en récolter les fruits et bâtir un avenir prospère. Seul notre engagement inlassable et sans faille dans le travail acharné créateur de richesse procurera à notre pays les bases solides de sa modernisation et de son développement».

Parfait Wilfried Douniama

PND 2022-2026

Création d'une commission de suivi des projets de la transformation numérique

Au total, trente-trois projets ont été initiés par le gouvernement dans le cadre de son Plan national de développement (PND) 2022-2026, dont le numérique est l'un des six piliers. La Commission technique de veille présentée par le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, le 3 janvier à Brazzaville, a la mission d'assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets identifiés.

Les investissements prévus pour le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) représentent pas moins de 360,1 milliards de FCFA. Trois partenaires au développement se sont déjà engagés à financer le PATN, à savoir la Banque mondiale qui a apporté 100 millions de dollars américains (62 milliards FCFA), la Banque européenne d'investissement qui va donner 35 millions d'euros (23 milliards FCFA) et l'Union européenne sous forme de dons de 15 millions d'euros (environ 9 milliards FCFA). Le PATN vise le maillage du territoire national en infrastructures de télécommunications, de communication, d'énergie, de téléphonie mobile et de stockage ; le développement des plateformes et de l'entrepreneuriat numérique ; le développement des compétences, de la recherche et de la production industrielle liés au numérique ; la réduction de la fracture numérique ainsi que l'amélioration



Le ministre lançant les travaux de la commissionAdiac

de la gouvernance du secteur. Ibombo, la concrétisation des trente-trois projets PATN nécessite l'implication à la fois des acteurs nationaux et inter-

nationaux. « Il appartient donc à chacun d'apporter sa contribution à l'accélération de la transformation numérique de notre pays, sur laquelle nous fondons tous notre espoir pour un Congo arrimé au développement de l'économie numérique. C'est pourquoi, j'ai décidé de mettre en place, sous mon autorité directe, une commission technique de veille stratégique par note de service n° 0002/MPTEN-CAB 23 du 2 janvier 2023 », a-t-il indiqué. En clair, la commission technique est chargée de suivre de façon coordonnée la mise en œuvre desdits projets de concert avec les acteurs impliqués ; d'identifier les faiblesses et les facteurs bloquants des projets ; de veiller aux intérêts du Congo et à l'implémentation des projets ; de préparer les réponses efficaces et coordonnées aux écueils graves qui exigeraient l'implication du gouvernement.

Fiacre Kombo

« Il appartient donc à chacun d'apporter sa contribution à l'accélération de la transformation numérique de notre pays, sur laquelle nous fondons tous notre espoir pour un Congo arrimé au développement de l'économie numérique. C'est pourquoi, j'ai décidé de mettre en place, sous mon autorité directe, une commission technique de veille stratégique par note de service n° 0002/MPTEN-CAB 23 du 2 janvier 2023 »



L'AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



A nos lecteurs

L'Agence d'Information d'Afrique Centrale
et l'ensemble de ses équipes vous remercient
de votre confiance et vous adressent leurs
meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Réussite, santé, bonheur et joie

BONANA

2023

84 boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville République du Congo



L'HONORABLE ANDRÉ NYANGA ELENGA, DEUX ANS DÉJÀ (25 AOÛT 1957 – 30 DÉCEMBRE 2020)

Marié et père de famille, l'honorable André Nyanga Elenga était député de la circonscription unique de l'Île Mbamou, département de Brazzaville.

Cet ingénieur en chef des mines convertit aux fonctions managériales était titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines obtenu à l'Institut supérieur des mines de Leningrad (actuel Saint Pétersbourg), en URSS (Actuelle Russie) en 1985, et d'un Certificat spécialisé en pollutions industrielles obtenu à l'Université d'Etat de Gent, Belgique, en 1990.

A son retour au Congo en 1985, André Nyanga Elenga intègre la fonction publique en novembre de la même année et il est



affecté au ministère des Mines et de l'Energie.

Après avoir occupé les postes chef de bureau des minerais solides au ministère des Mines de 1986 à 1988, de chef de service des établissements classés au même ministère de 1988 à 1991, de directeur des Pollutions et des Nuisances au ministère de l'Environnement de 1991 à 1994, d'attaché à l'Environnement au cabinet du président de la République de 1997 à 1998, de conseiller à l'Environnement du ministre du Tourisme et de l'Environnement de 1998 à 1999, M. André Nyanga Elenga a rejoint le ministère du Travail et de la Sécurité sociale où il a été nommé directeur général de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo)

en juillet 1999. Après 20 ans passés à la tête de cet office, André Nyanga n'a laissé dans la mémoire de ses collaborateurs que de bons souvenirs.

Il a, par ailleurs, été élu deux fois vice-président, région Afrique de l'Association mondiale des services d'emploi publics et président de l'Association africaine des services d'emploi publics de 2012 à 2018.

André Nyanga Elenga a vécu une bonne vie. Nous savons tous que ses bonnes œuvres, ses bons rapports avec les autres et sa conception de la vie faite de sagesse et respect n'auront pas été vains. Ils ne peuvent que le conduire vers une vie de beauté, de soulagement et de repos serein dans les milieux paradisiaques, auprès de Dieu le Père.

Toujours soucieux de l'intérêt et du bien-être de tous, André Nyanga Elenga était un coffret de valeurs.

Il était un époux, un père, un frère, un grand-père, un ami, un chef merveilleux...

Durant ses six ans à Leningrad, il était un grand activiste et militant de l'UJSC-JP en occupant le poste de premier secrétaire au niveau de l'institut supérieur des mines.

Ses qualités humaines et son altruisme, son amitié fidèle et inconditionnelle lui ont valu le mérite d'une carrière politique exemplaire couronnée par son élection répétée en qualité de député de la circonscription unique de l'Île Mbamou en 2012 et en 2017 pour le compte du Parti congolais du travail (PCT).

Il était également président du Comité du PCT de l'Île Mbamou et membre du Comité central dudit parti.

L'honorable André Nyanga Elenga a vraiment réussi sa vie ; il a su aimer et profiter de chaque instant comme écrivait Pierre De Ronsard.

L'honorable André Nyanga Elenga est parti. Sa mort est un enseignement qu'il donne à ses proches.

Il laisse, sur le quai de la vie, de nombreux orphelins : parents, amis, camarades et mandants ahuris qui ne savent où trouver la substitution.

Aujourd'hui, deux ans après, nous devons accepter sa mort et le laisser partir car « nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein » disent les écritures dans Romains 8 :28.

Nous devons faire notre deuil et le laisser partir en paix. Il nous faut accepter que la mort fait partie du chemin de la vie. Elle le continue et nous devons la concevoir comme une étape de notre destinée personnelle.

Cependant, la mort ne peut effacer tous nos beaux souvenirs et nos belles pensées pour lui.

Martice Elenga, son frère cadet

AFFAIRES FONCIÈRES

Les expropriés de dix sites vont être indemnisés cette année

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a annoncé le 3 janvier à Brazzaville, dans une adresse aux directeurs généraux, centraux et départementaux, le paiement des indemnités d'expropriation de dix sites.

Les sites concernés sont l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, le complexe sportif de Kintélé, le village Nkouo, la bande littorale de Matombi, la raffinerie pétrolière de Fouta et Nkoti Fouta, les zones économiques spéciales de Pointe-Noire, de Maloukou, d'Oyo/Ollombo et de Ouessou.

Les projets inscrits dans la loi des finances 2023 prendront également en compte l'opérationnalisation des guichets uniques fonciers départementaux ainsi que l'acquisition et l'aménagement des espaces de terres.

C'est dans ce même cadre que le ministère s'emploiera à l'implantation, la surveillance et la protection des emprises foncières du domaine public, notamment les emprises maritimes, fluviales et aéroportuaires de défense, de circulation.

Cette année, le ministère des Affaires foncières et du Domaine public se consacrera aussi à l'identification et l'affectation des réserves foncières de l'Etat destinées à l'agriculture ainsi qu'à la finalisation du projet cadastre national des villes

de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Ouessou.

« Je vous demande de veiller à l'immatriculation des biens du domaine de l'Etat. La loi n°26-2022 du 25 mai 2022 fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière vous offre la latitude légale d'exercer pleinement cette prérogative et de mettre en application la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains », a déclaré le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Pour des raisons de sécurisation juridique et de protection des biens publics, le ministre d'Etat a demandé aux directeurs généraux placés sous sa tutelle de faire établir, par la conservation des hypothèques et de la propriété foncière, des titres fonciers sur tous les biens immobiliers du domaine public et privé de l'Etat.

Afin de pérenniser la pédagogie foncière et domaniale dans les administrations publiques relevant de sa compétence, le ministre d'Etat Pierre Mabiala a indiqué aux directeurs généraux, centraux et départementaux : « Vous avez l'obligation



Le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, lors de son adresse aux directeurs généraux, centraux et départementaux/Adiac

d'instaurer dans chacune de vos administrations une gouvernance ayant pour base la gestion par objectif et observer ainsi, à tous les niveaux, la culture du résultat ».

La gestion par objectif et la culture du résultat, selon le ministre d'Etat, impliquent également l'exigence aux directeurs des rapports trimestriels suffisamment explicites et détaillés sur l'accomplissement des ac-

tivités. Car le ministère des Affaires foncières et du Domaine public constitue un des secteurs déterminants de la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026.

Le ministre d'Etat a également instruit les directeurs généraux, centraux et départementaux de travailler de connivence avec les mandataires généraux dont les terres sont reconnues pour faciliter la délivrance des actes officiels de vente, des certificats de géo-réfé-

rencement, procès-verbaux d'enquête parcellaire et autres.

Signalons que le président Denis Sassou N'Guesso a prescrit au gouvernement « d'accélérer le processus de reconnaissance des terres coutumières en vue de constituer les réserves foncières de l'Etat, dédiées, entre autres, aux activités créatrices de richesses et à la dotation de notre pays en infrastructures ».

Fortuné Ibara

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

La ville d'Owando dotée d'une bibliothèque moderne

La Fondation François-Okobo que préside Roger Ndengué a lancé officiellement, le week-end dernier, les activités de la nouvelle bibliothèque moderne de la ville d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette.

Le Centre François-Okobo, selon ses animateurs, permettra aux enseignants et élèves de la localité de se documenter facilement. Il dispose d'environ vingt mille livres de toutes catégories, entre autres, ceux de littérature africaine, de sociologie générale, de psychologie, de journalisme, d'astronomie,...

Outre les livres de lecture, le centre possède également une salle moderne pour la formation à l'informatique, dotée de soixante postes et d'une médiathèque.

Précisant le bien-fondé de cette initiative qu'il qualifie de louable pour la jeunesse du département en général et de la localité d'Owando en particulier, l'un



La salle de lecture/Adiac

des responsables de la ville l'a exhortée à aimer la lecture au même titre que la télévision et le téléphone. « La lecture est comparable à la nourriture que nous mangeons au quotidien. Elle nous forme, nous éduque, nous cultive, nous ravive et nous fait distinguer des autres », a-t-il conclu.

Notons que l'inauguration de cette bibliothèque a été faite en marge des activités liées à la commémoration du premier anniversaire de la mort de l'ancien ministre congolais de l'Education nationale, François Okobo, décédé le 23 décembre 2021 à Paris, en France, et inhumé à Owando.

Rock Ngassakys



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 26e journée, 2e division
Han Noah Massengo n'était pas dans
le groupe de de Bristol, auteur du
nul 1-1 à Coventry.

Angleterre, 25e journée, 3e division
 Sans William Hondermark, non
 convoqué, Barnsley, réduit à dix à la
 11e, est largement défait à domicile
 par Bolton (0-3).

Angleterre, 25e journée, 4e division
Deuxième but consécutif pour

Hartlepool face à Harrogate Town
(3-3).

Ecosse, 20e journée, 1re division
Dylan Bahamboula, remplacé à la
59e, et Livingston concèdent le nul
1-1 face à Motherwell. Livingston,
qui a raté deux penalties durant ce
match, est 6e avec 25 points.

Ecosse, 20e journée, 2e division
Spectaculaire victoire à Dundee
pour Arbroath (4-2). Avec Scott Bit-



François Lo Presti/AFP

Pau Lopez à la 90e.

Lorient l'emporte à Angers 2-1. Chrislain Matsima était titulaire en défense centrale en remplacement de Laporte, blessé. Une première titularisation difficile pour le Franco-Congolais, prêté par Monaco : en difficultés devant Sima, le buteur angevin, et peu serein dans ses relances.

Sans Bradley Locko, malade, Reims prend un point à Lille (1-1).

Parfois brillant, comme sur cette tête à bout portant de Sarabia (75e), Brice Samba a participé au succès probant de Lens face au PSG (3-1). Sans Brayann Pereira ni Nathanaël

Offrande Zanzala, qui permet à Newport County d'arracher le nul 2-2 face à Crawley Town. Entré à la 54e, le natif de Brazzaville égalise à la 90e+2 et marque ainsi son troisième but de la saison.

Christopher Missilou est entré à la 87e lors du match nul concédé par

sindou titulaire en défense centrale.

Israël, 16e journée, 1re journée
Le Maccabi Haïfa bat l'Hapoel Beer
Sheva (2-0). Lancé à la 90e, Mavis
Tchibota a été averti à la 90e+8. Le
champion en titre est premier avec
6 points d'avance sur son premier
poursuivant.

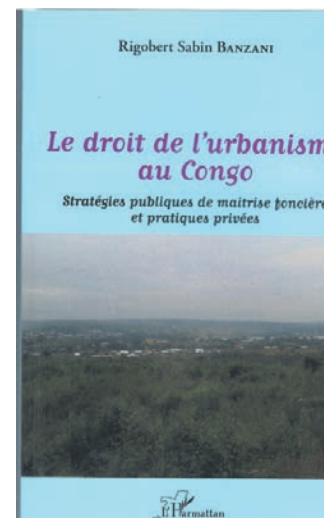
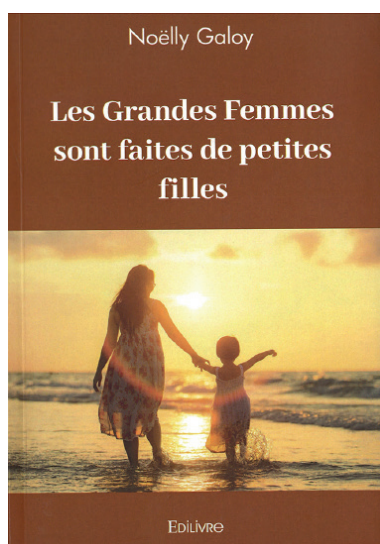
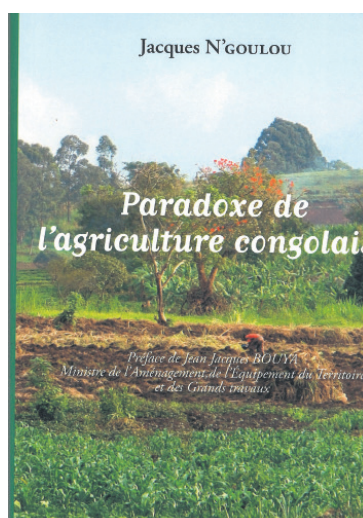
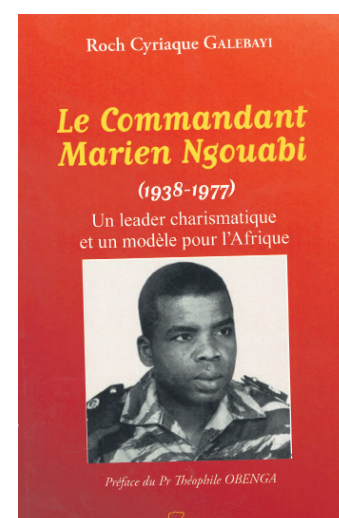
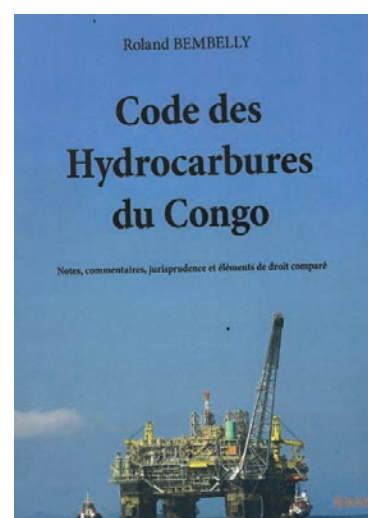
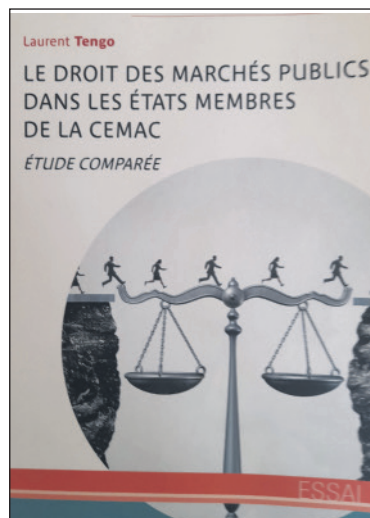
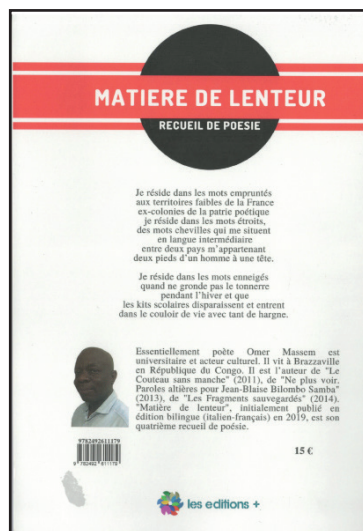
Ligue 1, 17e journée

Remplaçants au coup d'envoi du match perdu par Ajaccio à Toulouse (0-2), Fernand Mayembo et Bevic Moussiti Oko sont entrés aux 59e et 72e.

Faitout Maouassa était titulaire au poste de la latéral gauche lors du revers de Montpellier face à Marseille (1-2). Souvent bousculé par Under, notamment sur le centre du Turc qui amène l'ouverture du score de l'OM (47e).

Remplacé à la 63e, au moment de l'entrée de Beni Makouana, qui a obtenu un penalty après une charge de

EN VENTE



FETHESCO 2023

Lles écoles de Brazzaville en compétition

La vingt-troisième édition du Festival de théâtre scolaire (Fethesco) se tiendra du 1er au 3 février, à l’Institut français du Congo de Brazzaville, sur le thème « Valorisons notre patrimoine culturel en milieu scolaire ».

Le festival regroupera plusieurs établissements scolaires publics et privés de Brazzaville, répartis en troupes théâtrales scolaires. Ils présenteront tour à tour, durant trois jours, des pièces inédites qui divertiront et instruiront le public.

Des élèves du primaire, collège, lycée et même du préscolaire vont s’affronter. Ces derniers exprimeront leurs talents artistiques et leurs créativité. Chacune de ces troupes théâtrales exposera le meilleur de ses créations tant en théâtre contemporain qu’en



Une troupe de théâtre scolaire sur scène / Adiac

théâtre classique. Ce sera un moment de brassage culturel entre les différents établissements scolaires.

Créé en 1999 par Antoine Ambadrou, alias Hippolyte Legrand, le Fethesco rassemble plusieurs écoles qui y prennent part. Depuis 2001, il se tient à l’Institut français du Congo, son partenaire. Ce festival a pour objectif de faire du théâtre une activité de plein droit dans les établissements scolaires.

A la clôture, des prix seront remis aux meilleurs établissements scolaires.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE

Le personnel de Conseimo-Etudes, Mme Loukoula Dénise et les enfants Bassala ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Pascal Bassala (époux de Mme Dénise), le 39 décembre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Mpika au n° 19, quartier, Météo à Makélékélé.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 5 janvier 2023

9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;

12h00 : recueillement au domicile ;

13h00 : départ pour le village Moubouanissa sur la route de Linzolo ;

17h00 : retour et fin de cérémonie.



La famille Massamba et les enfants, Justin Atham, Roland annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Fidèle Massamba, survenu le 21 décembre 2022 à Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Grégoire Nganamoueni, agent admis à la retraite au ministère des Hydrocarbures en qualité d’inspecteur pétrolier, est décédé le 15 décembre 2022 à Brazzaville. Les filles, fils et nièces du défunt ont la profonde douleur d’annoncer ces obsèques prévues le 3 janvier au cimetière du Centre-ville de Brazzaville après la messe en la paroisse Notre-Dame-de-l’Assomption.

La veillée mortuaire se tient au n°34 rue Kinguambo, la Poudrière la Base (Arrêt la ferme, après le restaurant bar l’Ouradou).



CINÉMA

La version améliorée de «Basi ya Loum» sera projetée à l'IFC

Ecrite et réalisé par la Congolaise De Chandra Moranga, la version révisée du documentaire «Basi ya Loum», qui traite des violences faites aux femmes par des femmes, sera projetée le 11 janvier à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

La projection en avant-première du film a eu lieu le 1er octobre dernier à l'hôtel Elais. Celle-ci s'étant faite sur fond de contraintes, la réalisatrice a voulu améliorer le film. «Le travail n'était pas fini, c'est la réalité qui nous a imposé cette projection. Nous avons les moyens limités et il nous manquait du matériel qu'il fallait louer à chaque tournage. Certains partenaires n'ayant pas tenu parole, nous nous sommes vus dans l'obligation de faire l'avant-première du film. On a dû revoir le premier travail quand les moyens se sont présentés», a expliqué la réalisatrice.

Dans « Basi ya Loum» (Les femmes de Loum), De Chandra Moranga dénonce une forme de violence courante mais dont on parle peu. C'est la violence faite aux femmes, et même aux enfants, par des femmes. Très émouvant avec des témoignages poignants des victimes, le film a fait couler des larmes aux âmes sensibles lors de l'avant-première. Il montre à quel point



les violences peuvent impacter négativement la vie des adolescentes et jeunes filles maltraitées par leurs tantes et même leur propre mère, à quel point les femmes violentées ont du mal à mener une vie normale et à vivre en revoyant leurs bourreaux libres, circulant partout sans être inquiétés. La nouvelle version de « Basi ya Loum», plus imagée et moins

longue, a été réalisée en tenant compte des critiques et remarques faites lors de la première projection. De Chandra Moranga a donné quelques détails sur celle-ci : «Il y a eu des ajouts dans la nouvelle version. La première était focalisée sur les entretiens avec les victimes. Dans la seconde, nous avons inséré d'autres images de la société. Nous avons aussi ajouté

les commentaires et les réactions d'autres personnes en dehors des victimes. Nous avons également réduit la durée du film». La réalisatrice a appelé à ne plus fermer les yeux sur les violences faites aux femmes et aux enfants et à les dénoncer même si leurs auteurs sont des femmes. La projection de l'IFC donnera l'occasion au public de décou-

vrir la version améliorée du film et d'apprécier encore le travail de De Chandra Moranga. Celle-ci se prépare déjà pour le tournage de son prochain film qui portera sur les conditions de vie des femmes fistuleuses. Un sujet qui lui tient à cœur et qu'elle estime un peu plus grand que le premier. Elle a confié : « Ce projet se réalisera dans les grandes villes et dans certaines localités du pays. Nous irons à la rencontre des femmes souffrant de la fistule obstétrique, une maladie qui dévaste les femmes qui sont souvent rejetées à cause des conséquences qu'elle engendre sur leur organisme». A la question de savoir pourquoi encore un sujet sur les femmes, De Chandra Moranga a répondu : «En tant que femme, je comprends mieux les situations des femmes. J'ai pensé commencer par les questions qui concernent la femme pour lui venir en aide, lui donner la main, lui rendre hommage et aussi lui permettre d'être consciente de ses droits ». Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE SAMBO 2023

Le Congo entend augmenter le nombre de participants

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de sambo a tenu une réunion extraordinaire, le week-end dernier à Pointe-Noire, sous la direction de son président, Arnaud Ndenguet. Ces retrouvailles ont eu lieu quelques heures après l'annonce par la Confédération africaine de la discipline de l'organisation du championnat d'Afrique en mai par le royaume du Maroc. Les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de sambo se sont retrouvés pour examiner les contours du sujet en vue de la participation marquante du Congo à la coupe africaine de la discipline. Le Congo était représenté à la dernière édition du championnat d'Afrique au Cameroun par deux athlètes et chacun avait remporté une médaille de bronze. Fier de cet expérience camerounaise, le président de ladite fédération, Arnaud Nden-guet, entend augmenter le nombre des participants à la campagne marocaine pour donner plus de chances aux Congolais.

Charlem Léa Itoua

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces

Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)

SÉNATORIALES 2023

Des forces en présence

L'année 2023 sera marquée au plan politique par la tenue des élections sénatoriales dont l'enjeu est le renouvellement de la chambre haute du Parlement. Ainsi, certaines formations politiques commencent déjà à mobiliser les troupes, à l'instar du Parti congolais du travail (PCT) qui est à pied d'œuvre pour conserver sa majorité.

En République du Congo, le Sénat est composé de 72 sénateurs élus pour un mandat de six ans au scrutin uninominal majoritaire à un tour, à raison de six sénateurs par département. Le scrutin a lieu de manière indirecte par un collège électoral composé des conseillers municipaux et départementaux, soit 1154 électeurs. Le renouvellement de la chambre haute du Parlement a initialement lieu par moitié tous les trois ans. Cependant, à partir des élections de 2017, l'ensemble des sièges des sénateurs est renouvelé du fait des changements apportés par la Constitution du 25 octobre 2015.

Fort de ses 650 conseillers locaux sur les 1 154, soit 56,32%, le PCT qui dispose de quarante-quatre sénateurs sur les soixante-douze sièges dans la législature fi-

nissante est mieux parti pour conserver sa majorité parlementaire. Le parti socle de la majorité présidentielle dirige actuellement vingt-quatre conseils départementaux et municipaux sur les vingt-six disponibles. Il pourrait également compter sur ses alliés comme le Mouvement action et renouveau, le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social et le Club 2002, Parti pour l'unité et la République. Les deux premiers ont chacun deux sénateurs et le troisième un. Sur la liste des alliés du PCT, il y

développement intégral bien qu'étant le plus grand pendant des élections de juillet 2022, surtout aux législatives.

« Pour 2023, l'objectif incontournable demeure les élections sénatoriales que nous devons gagner avec autant de panache que les élections législatives et locales de 2022. Cela implique notre ferme engagement à tous les niveaux et l'observation sans retenue des règles de discipline, afin de maximiser les chances de succès à ce ren-

taire général du PCT, Pierre Moussa, les membres du Comité central réunis en session les 29 et 30 décembre à Brazzaville.

Il avait, par ailleurs, interpellé le comité national d'investiture pour le choix des candidats « efficaces », ayant à l'esprit ceux qui sont aptes à servir les intérêts du parti et de la Nation. « Je sais compter sur le sens de responsabilité des conseillers départementaux et municipaux qui constitueront l'électorat de cette compétition »; a déclaré Pierre Moussa.

la démocratie sociale, qui a obtenu une cinquantaine d'élus locaux à l'issue des dernières élections, pourrait peut-être conserver ses deux sièges au Sénat. Le Parti républicain libéral qui dispose de deux sénateurs à la troisième législature finissante aura certainement son mot à dire lors des prochaines sénatoriales puisque la formation politique de Nick Fylla entretient quand même de bonnes relations avec le PCT bien qu'étant à l'opposition. L'Union des démocrates humanistes aura probablement ses arguments à faire valoir au regard de ses résultats aux dernières élections. Sans oublier les indépendants qui siègent actuellement au Sénat. Ils sont douze au total.

Notons que les dernières élections sénatoriales se sont déroulées le 31 juillet 2017.

Parfait Wilfried Douniama

« Pour 2023, l'objectif incontournable demeure les élections sénatoriales que nous devons gagner avec autant de panache que les élections législatives et locales de 2022. Cela implique notre ferme engagement à tous les niveaux et l'observation sans retenue des règles de discipline, afin de maximiser les chances de succès à ce rendez-vous politique d'envergure »

a aussi le Mouvement congolais pour la démocratie et le

dez-vous politique d'envergure », instruisait le secré-

Du côté de l'opposition, l'Union panafricaine pour

CHAN 2023

Jean Elie Ngoya reste optimiste

Le sélectionneur des Diables rouges A', Jean Elie Ngoya, a animé une conférence de presse, le 2 janvier à Brazzaville, pour officialiser la liste des joueurs retenus. Il a également dévoilé son ambition pour la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) et demandé aux acteurs du football congolais de jouer leur partition.

Vingt-trois joueurs sélectionnés plus cinq réservistes défendront le Congo lors de la 7e édition du Chan qui se déroulera du 13 janvier au 4 février en Algérie. Le sélectionneur des Diables rouges évoluant au championnat congolais a manifesté, lors de ce moment d'échange avec la presse sportive, sa volonté de marquer positivement le parcours du Congo dans cette compétition. Logé dans le groupe E, en compagnie du Cameroun et du Niger, le Congo qui joue son quatrième Chan évoluera dans la ville d'Oran. Contrairement à d'autres groupes composés de quatre équipes où les deux meilleures seront qualifiées, un seul pays sortira du groupe du Congo.

« Nous devons faire plus que ce que le Congo a fait lors des précédentes éditions. Nous travaillons pour atteindre nos objectifs. Les autres pays de notre groupe sont en préparation en Europe mais nous avons travaillé localement et le groupe est bien préparé malgré quelques retouches. Le public congolais suit beaucoup cette équipe, alors il faut nous laisser faire notre travail », a indiqué Jean Elie Ngoya.

La liste présentée par le sélectionneur des Diables rouges A'



Jean Elie Ngoya répondant aux questions de la presse/Adiac

ne fait, certes, pas l'unanimité, mais la majorité des footballeurs retenus font partie des meilleurs dans leurs clubs respectifs. Ils viennent, en effet, de plusieurs clubs dont AS Otohô, Diables noirs, AC Léopards, Inter club. Avant de rejoindre l'Algérie, les joueurs congolais sont attendus à Tunis, en Tunisie, dès ce 4 janvier pour y livrer deux matches amicaux le 6 et le 9 contre Madagascar puis le Sénégal.

Concernant les absences de certains qui brillent dans leurs clubs, Jean Elie Ngoya a signifié qu'il maîtrise bien les joueurs congolais et certains

ne répondent pas à l'évolution scientifique de ce sport. « Nous n'avons pas eu assez de temps pour corriger les failles de certains joueurs. Nous misons sur le talent de ceux qui sont avec nous. J'ai constitué une équipe de joueurs qui jouent pour le pays et non ceux qui pleurent pour les primes. Mais, le gouvernement doit répondre aux besoins de l'équipe », a éclairé le sélectionneur congolais.

Il a averti qu'il aura peut-être des difficultés avec certains attaquants mais « ayons parfois confiance en nous. Nous faisons notre job. Parfois nous prenons

des risques qui paient, alors laissez nous travailler. Une équipe est un projet. Compter vraiment sur l'expertise locale dans tous les domaines car nous avons des talents ici », a rappelé le coach Elie.

Le Congo qui participera pour la quatrième fois à cette compétition jouera son premier match le 16 janvier contre le Cameroun avant de terminer la phase des poules face au Niger, le 20 du même mois.

- Liste des joueurs**
- Gardiens de buts
- 1- Pavhel Ndzila (As Otohô)
 - 2-Giscard Mavoungou (Diables noirs)
 - 3-Chancel Massa (AC Leopards)
- Défenseurs
- 4-Julfin Ondongo (AS Otohô)
 - 5-Luifrid Lessomo (Inter club)
 - 6-Berold Mbemba (Diables noirs)
 - 7-Arnauvy Mombouli (Inter club)
 - 8-Ernest Malonga (Diables noirs)
 - 9-Carof Bakoua (Diables noirs)
 - 10-Faria Ondongo (AS Otohô)
- Milieux de terrain
- 11- Joseph Mbango (Étoile du

- Congo)
 - 12-Borel Tomandzoto (As Otohô)
 - 13-Venold Nzaba (BNG)
 - 14-Hardy Binguila (Diables noirs)
 - 15-Prince Obongo (Diables noirs)
- Attaquants
- 16- Kader Bidimbou (As Otohô)
 - 17-Junior Kanga Elenga (As Otohô)
 - 18-Domi Massoumou (Diables noirs)
 - 19-Déo-Gracias Bassinga (Diables noirs)
 - 20-Japhet Mankou (Inter club)
 - 21- Prince Soussou (Diables noirs)
 - 22-Exaucé Nzaou (JST)
 - 23- Carl Wunda Nganga (Diables noirs)
- Réservistes
- Milieux de terrain
- 1-Audavy Kibama(Diables noirs)
 - 2-Junior Ngoma(Etoile du Congo)
- Attaquants
- 3-Mignon Koto
 - 4-Jaures Ngombé(AS Otohô)
 - 5-Raéma Bissila (AC Léopards)
- Rude Ngoma